

**Lettre d'ACCUEIL et d'INFORMATION Préalable avant Saisine (LAIPAS).**

*Cher (e) Collègue,*

*Vous envisagez de contacter l'ANAS ou vous l'avez récemment sollicitée pour évoquer des questions d'ordre déontologique. Afin d'alimenter et poursuivre votre réflexion avant une éventuelle saisine de la Commission Déontologie, nous vous proposons quelques pistes à explorer en matière de documentation et de lieux ressources :*

*Des numéros spécifiques de la Revue Française de Service Social publiée par l'ANAS reprennent les fondamentaux de notre profession : des ancrages possiblement utiles pour éclairer le questionnement qui est le vôtre. Nous vous signalons en particulier :*

- N°227 Déontologie, secret professionnel : quelles évolutions et quel partage d'information ?*
- N°247 Ethique et déontologie dans les nouveaux contextes,*
- N°276 Déontologie et Ethique en Service social : donner du sens à l'action – publié en mars 2020.*

*Les numéros anciens de La Revue Française de l'ANAS restent disponibles grâce à la numérisation effectuée par la Bibliothèque Nationale de France (sur le site Gallica, les numéros des années 1971 à 2000 incluse). Pour les parisiens, la bibliothèque du CEDIAS vous permet également de les consulter (coordonnées et modalités d'accès Site Internet).*

*Nous vous suggérons, en outre, la lecture des avis techniques accessibles sur le Site Internet de l'ANAS.*

*Autre site-ressource pour les travailleurs sociaux : [secretpro.fr](http://secretpro.fr) créé en 2014 par Laurent Puech, ex président de l'Anas.*

*Par ailleurs, la section départementale de l'ANAS du lieu où vous résidez, espace d'échanges entre pairs, peut se révéler être un recours précieux pour partager des problématiques de terrain, permettre une distanciation utile et construire des réponses adaptées. N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'ANAS par mail pour disposer des coordonnées du référent local.*

*En dernier ressort, si ces pistes se révélaient infructueuses ou ne répondaient pas à vos préoccupations actuelles, vous avez la possibilité de saisir la Commission Déontologie en utilisant l'imprimé conçu à cet effet sur le site de l'Anas.*

**→ L'ANAS ET VOUS / Lettre d'Accueil et d'Information Préalable avant Saisine de la COMMISSION DEONTOLOGIE (LAIPAS) / SAISINE de la COMMISSION DEONTOLOGIE**

*Il importe de compléter avec soin ce document en vous laissant guider par les différentes rubriques mentionnées. N'hésitez pas à apporter tout élément de nature à favoriser une juste compréhension de la situation exposée, du contexte dans lequel s'inscrit votre demande, du cheminement qui, à l'étape actuelle, vous conduit vers la Commission Déontologie.*

*Vous pourrez y associer, si besoin, des documents complémentaires susceptibles d'éclairer l'examen de votre demande.*

*Ces documents sont à faire parvenir par courriel ou par voie postale au Secrétariat de l'ANAS, à l'adresse mail suivante : [Secretariat@anas.fr](mailto:Secretariat@anas.fr). (ou ANAS, 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS).*

*Nous vous remercions de l'attention portée au contenu de cette lettre et de votre intérêt pour le travail mené à l'ANAS.*

*La lecture des revues de l'Anas ou vos échanges en section ont facilité vos avancées ...N'hésitez pas à nous le faire savoir par un courriel adressé à l'Anas (à l'attention de la Commission Déontologie).*

*En effet, intéressés par la manière dont les professionnels peuvent s'approprier les informations que nous diffusons, votre retour nous permettra d'améliorer, voire de développer certaines communications.*

*Veillez croire, cher (ère) collègue, à l'assurance de nos confraternelles salutations*

*La COMMISSION DEONTOLOGIE*

*PS : dans l'hypothèse où votre adhésion annuelle ne serait pas parvenue à l'ANAS, nous vous communiquons le lien pour ce faire :*

*[https://www.anas.fr/shop/Adherer-a-l-Association-professionnel%C2%B7le-Annee-2020\\_p2.html](https://www.anas.fr/shop/Adherer-a-l-Association-professionnel%C2%B7le-Annee-2020_p2.html)*